

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE TOMBOUCTOU
Cercle de Niafunké
Commune rurale de Dianké

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DIANKE

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mai 2006

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
II.	APERCU SUR LA COMMUNE :	3
III.	RESULTATS DU DIAGNOSTIC COMMUNAL.....	4
	• L'agriculture	5
	• Elevage	6
	• Pêche.....	6
	• Artisanat.....	6
	• Commerce.....	6
	• Santé.....	6
	• Hydraulique.....	7
	• Education.....	7
	• Communication et Désenclavement.....	7
IV.	RESULTATS DE L'ATELIER DE PLANIFICATION.....	8
V.	CADRE LOGIQUE.....	9
VI.	SUIVI -EVALUATION : Indicateurs liées aux différentes composantes.....	11
VII.	PROGRAMME ANNUEL.....	12

Listes de présence des élus, agents communaux, services techniques et partenaires au développement présents à la journée de planification communale.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION:

Le processus de décentralisation engagé par l'Etat repose sur le fait que les collectivités territoriales (CT) prennent en charge leurs affaires locales. Elles ont ainsi la mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel.

L'Etat malien dans sa politique de lutte contre la pauvreté a mis en place une structure pour juguler les effets de la pauvreté à savoir le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui après une mission de terrain s'est rendu compte des principaux besoins des populations. D'où l'une des recommandations de cette mission a été d'instituer un plan de sécurité alimentaire dans chaque commune.

La notion de sécurité alimentaire est définie comme :

- « accès par toutes les personnes à tout moment à une nourriture suffisante pour mener une vie active et saine » par la Banque Mondiale ;
- « L'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture adaptée en quantité et en qualité pour satisfaire nos besoins alimentaires »

C'est dire que l'assurance d'une bonne sécurité repose sur la mise en place des 4 piliers suivants : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité.

Il faut noter que la commune de Dianké est une commune qui dispose de beaucoup d'espaces cultivables et des ressources en eau du cercle. On peut citer entre autre les lacs Kabara et Tanda. Aussi elle a été frappée par certaines crises alimentaires des années 1973 et 1985 et fut touchée par la dernière invasion acridienne de 2004.

C'est à la suite d'un atelier tenu du 03 au 05 février 2006 dans les locaux de l'hôtel campement que les partenaires ont décidé d'appuyer la commune de Dianké à élaborer son Plan de sécurité alimentaire pour l'exercice 2006-2010.

L'objectif global est d'assurer la sécurité alimentaire de l'ensemble des 10 725 âmes de la commune.

II. APERCU SUR LA COMMUNE :

Avec une superficie assez moyenne et peuplée de près de 10 725 habitants, la Commune rurale de Dianké est limitée à l'Est par la Commune rurale de Soumpi, à l'Ouest par la Commune rurale de Léré, au Nord par la Commune rurale de Aljounoub et de Tilemsi au Sud par les Communes rurales de Farimaké et de Youwarou.

Rattachée au cercle de Niafunké, la Commune rurale de Dianké reste très multi ethniques : Sonrhäï, Peul, Bambara, Tamacheck, Bozo (pêcheurs) essentiellement. La population est jeune et l'émigration est assez forte ; le niveau de vie est très faible particulièrement dans les villages. La commune faisait partir avant l'avènement de la décentralisation à l'ex arrondissement de Léré.

Les activités quotidiennes s'articulent autour de l'agriculture (secteur où déjà de grands progrès sont perceptibles) l'élevage, la pêche, l'artisanat et le commerce.

Le territoire de la commune est caractérisé par de vastes plaines de pâturages parsemées çà et là de touffes d'arbustes.

La végétation assez pauvre est constituée d'espèces épineuses (acacias), de doums, de ligneux, d'herbes graminées telles le bourgou etc. Le climat est de type sahélien (16^{ème} degré de l'altitude Nord) avec deux saisons : une pluvieuse (juillet à septembre) et une sèche (octobre à juin).

III. RESULTATS DU DIAGNOSTIC COMMUNAL

Essentiellement constituée de Sarakollés, peul, bambara, sonrhaï la population de la commune de Dianké migre vers les centres urbains surtout au moment de la saison sèche. La migration demeure un phénomène qui touche surtout les bras valides à la recherche de revenus dans les pays voisins.

Le conseil communal est composé de 11 élus avec un niveau d'instruction très moyen. Ils sont issus en majorité de la formation politique de l'URD (6) le MPR (3) l'ADEMA (1) et l'US RDA (1) et. Il faut noter que l'on note quelques élus du 1^{er} conseil communal issu des élections de 1999. Cependant le bureau communal est 3/4 URD.

Ici les sessions se tiennent assez régulièrement avec un taux de participation de l'ordre de 95% à 100% des conseillers communaux.

Il y a lieu de noter que les partenaires au développement participent beaucoup à la vie de la collectivité. La population est informée par le canal des chefs de villages à l'occasion des sessions et des réunions auxquelles ils participent généralement.

A Dianké il existe un cadre de concertation assez timide entre la collectivité et les populations qui mérite d'être amélioré.

Dans la commune s'est développé un mouvement de regroupement à travers les associations et coopératives et cela dans tous les secteurs de la vie professionnelle.

Il est loisible de constater aujourd'hui qu'avec la naissance des collectivités la commune dispose de beaucoup de prestataires qui participent pour beaucoup dans la maîtrise d'ouvrage des marchés communaux.

Au titre du recouvrement le résultat dans le recouvrement des impôts et taxes pour l'année 2005 est de : 53,22%

Les résultats des diagnostics sont révélateurs d'un climat assez inquiétant de la population dans les affaires de la commune. Cependant il ressort des analyses que le personnel de la commune a besoin d'une bonne formation dans les domaines de la gestion administrative et financière pour l'exécution correcte de ses tâches. Par ailleurs la commune doit s'atteler dans le recrutement d'un secrétaire général.

Voici les résultats issus des diagnostics par domaines d'activités :

1. L'agriculture :

Elle est une des principales activités de la population et est dominée par les cultures céréalières (riz, mil, sorgho) pratiquées sur les plaines dunaires.

Les contraintes liées à l'essor de l'agriculture demeurent d'ordre matériels et organisationnel. En effet le niveau d'équipement est passable. Les agriculteurs ne connaissent guère le slogan « s'équiper en reboisant ». Le rendement du système de production est modeste dans l'ensemble.

Aujourd'hui, les cultures de rente (tabac, oignon, patate, manioc) se diffusent. Cependant ces cultures ne peuvent pas remplacer l'agriculture des céréales quoique rentable. Aussi il s'avère urgent d'aménager les petites mares de certains villages et curer les voies de passage de l'eau pour répondre aux vœux des populations. Les organisations paysannes commencent à sortir de l'informel.

Par ailleurs il faut noter que dans la commune de Léré la production forestière est constituée essentiellement d'accacia balanites, de zizyphus, de Diospiros.

Concernant le niveau de dégradation des sols il faut noter qu'il est très élevé. Il se fait surtout sentir partout dans la commune. A tout cela il faut évoquer le problème de l'ensablement qui commence à menacer sérieusement dans la commune. Le taux de pollution est insignifiant dans la commune.

La commune de Dianké doit, avec l'appui de ses partenaires chercher à vite aménager les lacs Tanda et Kabara qui demeurent de grandes potentialités en matière de développement pour assurer la sécurité alimentaire de la jeune commune.

Pour palier à ces problèmes il faut nécessairement former les organisations paysannes par rapport aux tâches qui sont les leurs afin qu'ils les appréhendent mieux, mais aussi les outiller en matériels de travail adéquats ceci afin de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire.

2. L'élevage :

Il constitue grande activité économique de la commune. Les principaux animaux élevés sont : les bovins, les caprins, les ovins, quelques asins, équidés et camelin. Un début d'association de l'agriculture à l'élevage est amorcé.

Il n'existe aucune pharmacie vétérinaire dans la commune. Aussi le taux de couverture sanitaire du bétail est assez bon. Elle est d'environ de 80%.

La transhumance est faible compte tenu de l'état des pâturages et des points d'eau qui sont bonne. Son niveau est de 60 à 70%. Le taux de mortalité du bétail est de l'ordre de 2%.

Ce sont ces contraintes qui freinent le développement de l'élevage dans la commune. Un encadrement des services techniques dans ce domaine contribuera sans nul doute à accroître la production alimentaire dans ce sens.

Aussi pour la bonne marche de l'élevage il faut nécessairement mener les activités ci-dessous :

- ✓ Aménager des vastes étendus de bourgoutières ;
- ✓ Creusement d'un certain nombre des puits pastoraux ;
- ✓ Construire un certain nombre de parcs de vaccination ;
- ✓ Avoir un marché à bétail qui répond aux normes ;
- ✓ Alimenter la commune en embouche bovine.

3. La pêche :

Elle demeure une activité des bozo et des sorko. Très faible, elle se pratique dans les étangs piscicoles et les cours d'eau notamment le Tanda et le kabara. Les principales contraintes sont d'ordre climatique notamment l'insuffisance de crue et l'assèchement précoce de certaines mares. Les problèmes liés à l'essor de la pêche sont d'ordre technique se traduisant par le manque d'équipements, d'ordre organisationnel. L'insuffisance de l'encadrement et de l'appui se fait sentir au niveau de la conservation, de la transformation et de la commercialisation du poisson. Leur prise en charge dans le plan de sécurité alimentaire peut constituer un élément d'utilisation appropriée des aliments et par la même occasion réduire les maladies liées à l'hygiène alimentaire.

4. L'artisanat :

L'artisanat est très pratiqué par la population surtout les femmes. Il occupe une grande majorité de personnes et participe beaucoup à l'émergence de l'économie de la commune.

5. Le commerce :

Le commerce de détails porte sur les produits agricoles, laitiers, le bétail sur pied, les produits industriels importés et de l'artisanat (nattes colorées, étoffes, vannerie, cordage, chaussures, harnachement).

La population de la commune commerce généralement avec la commune voisine de Léré. Le commerce au niveau local mérite d'être renforcé par l'instauration d'autres foires et par la libéralisation du marché ou l'appui aux commerçants de la commune. Mais, pour cela il urge de désenclaver les différentes zones de production de la commune.

Une des recommandations au développement du commerce serait le désenclavement de la commune par la réalisation des routes reliant la commune aux autres centres urbains tels que Mopti, Niono et Tombouctou etc.....

Mieux, il serait d'un apport inestimable pour les commerçants d'être bénéficiaires des fonds alloués par l'Etat malien aux commerçants détaillants et la promotion des systèmes financiers décentralisés dans la commune.

6. La Santé :

La couverture sanitaire est moyenne dans la commune. On compte 1 CSCOM à Dianké tenu par un médecin. Le centre de santé de référence est à Niafunké d'où s'effectuent les urgences. Il existe un comité de gestion provisoire pour diligenter les affaires en instance.

L'approvisionnement en médicaments bon, se fait conformément au schéma directeur d'approvisionnement en médicaments essentiels. La fréquentation des structures de santé est assez bonne dans l'ensemble.

7. Hydraulique :

Tous les villages de la commune compte au moins un puits. Il existe une adduction d'eau dans la ville de Dianké avec des bornes fontaines. La mairie, avec l'appui de ses partenaires compte procéder à une extension de cette adduction dans les prochaines années.

Il faut par ailleurs noter que le ratio population/puits reste très élevée d'où la programmation de fonçage de puits à grand diamètre dans beaucoup de villages de la commune (voire plan des actions) et des forages équipés. On compte dans la commune 1 adduction d'eau. Le taux de couverture des besoins en eau est de 65%. La qualité de l'eau est bonne assez bonne.

8. Education :

Le taux de scolarisation reste encore très faible. La commune compte sur son territoire trois premiers cycles. Et aujourd'hui les écoles de Tringa et à Sambani sont devenues fonctionnelles avec l'appui de la mairie et le financement des partenaires comme le PADL Tombouctou ou l'AGETIPE.

9. Communication et Désenclavement :

La prise en compte de ce facteur est l'élément salvateur de la sécurité alimentaire dans la commune. En effet, la zone connaît un enclavement sans précédent pendant la crue. Le déplacement est très difficile pendant cette période. La voie routière devient très difficile à pratiquer.

En saison sèche des pistes relient la commune aux principaux centres commerciaux tels que Léré, Niafunké ou la Mauritanie. Relier le chef lieu de la commune pendant la saison des pluies relève d'un véritable parcours de combattant. Les pistes sont très difficiles à emprunter.

Le village de Dianké dispose d'une installation rac. La mairie dispose d'une moto, cependant celle-la pratiquement amortie, peut difficilement être utilisée pour le fonctionnement. Ce qui pose énormément de problèmes pour le conseil communal. C'est pourquoi il est envisageable d'acquérir de nouvelles motos.

L'analyse des diagnostics démontre un ensemble de potentiels agro - sylvo - pastoral très conséquents dans la commune. Cependant les contraintes liées aux aléas climatiques, à l'invasion acridienne, à la coupe abusive du couvert végétal risquent de compromettre le développement de la jeune commune.

Malgré tout, si les interventions des partenaires au développement comme le PADLT, le Programme Mali Nord, l'ANICT, le jumelage, et tant d'autres, sont suivies régulièrement avec intelligence de la part des autorités ; elles pourront générer beaucoup d'espoir au sein de la population.

Les récentes journées de concertations ont relevé les immenses besoins et attentes des différentes couches de la population. C'est pourquoi 4 grands axes de développement se révèlent prioritaires pour assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

Ce sont :

- *L'augmentation de la production agro - sylvo - pastorale pour une grande disponibilité ;*

- *L'amélioration de services sociaux de base à travers une utilisation rationnelle et en qualité de la consommation alimentaire ;*
- *La promotion du développement à partir des ressources locales en vue d'assurer leur stabilité ;*
- *Le désenclavement de la zone à travers la réalisation des pistes rurales afin de développer le commerce, le transport et la communication.*

IV. RESULTATS DE L'ATELIER DE PLANIFICATION

L'atelier a regroupé pendant deux jours les 12 et 13 mai 2006 les élus, services techniques de la commune et partenaires au développement autour des résultats issus des concertations villageoises le 9 mars 2005. L'animation était assurée par les conseillers CCC du Haoussa.

L'atelier a débouché sur la programmation des actions pour une période de 5 ans. Aussi, élus, services techniques avec à leur tête le Sous Préfet et partenaires au développement se sont largement impliqués pour la réalisation du PSA qui a abouti sur la programmation de plus d'une vingtaine de projets dont les coûts restent dans l'ensemble à déterminer dans le temps.

Ce sont essentiellement des projets qui embrassent tous les 4 secteurs de développement précédemment cités plus haut.

Ils ressort de ces journées que les attentes/projets sont grands et nombreux et requièrent des ressources financières loin des capacités de mobilisation financière de la commune.

Les choix qui ont été porté sur des secteurs productifs doivent recueillir le soutien de tous les bailleurs de fonds de la commune car les communautés sont très éprouvées par les résultats négatifs des campagnes agricoles. Les femmes surtout ont besoin de fonds pour développer des activités génératrices de revenus (AGR)

Quant aux populations, elles doivent savoir que seul le paiement des impôts et taxes peut conduire à l'aboutissement de leurs préoccupations.

Il reste entendu que l'instauration de la sécurité alimentaire dans la commune reste tributaire beaucoup d'actions qui peuvent concerner tous les secteurs de la vie : agriculture, élevage, communication, désenclavement et encadrement et appui financier des populations. C'est pourquoi les actions retenues y font référence.

Lu, discuté et adopté en session du conseil communal à Dianké le/...../2006

Le Maire

Bekaye Sagho

I. CADRE LOGIQUE DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

Contraintes	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Intervenants	Période	Responsables
DISPONIBILITE							
Insuffisance de terres aménagées et dégradation de celles existantes	Assurer l'auto suffisance alimentaire	Augmentation de la production agricole autour des lacs	Réhabilitation des vannes et aménagement des mares	Disponibilité des céréales	Partenaires,CT	2006-2010	Maire
Manque d'équipements agricoles	Augmentation de la production agricole	Idem	Achats des équipements agricoles	Disponibilité des céréales	Partenaires,CT	2006-2010	Maire
Manque de matériels et de semences	Augmentation de la production agricole	Idem	Achats matériels et semences pour maraîchage	Disponibilité des céréales	Partenaires, CT	2006-2010	Maire
Manque de matériels de pêche	Augmentation de la production piscicole	Améliorer la production du poisson et des produits de pêche	Acquisition matérielle de pêche	Disponibilité du poisson et des produits de pêche	Partenaires et CT	2006-2010	Maire
ACCESSIBILITE							
Insuffisance de marchés hebdomadaires	Accès aux produits à l'ensemble de la population	Suffisance de l'alimentation sur tous les marchés	Organisation et formation des commerçants	Les populations peuvent se procurer sur les marchés	Partenaires et collectivités	2006-2010	Maire
Nombre limité de commerçants	Libéralisation du marché	Prix abordable des différents produits	Appui aux populations pour faire du commerce	Disponibilité des produits	Partenaires et CT	2006-2010	Maire
Insuffisance de banques de céréales	Accès à une alimentation	Suffisance de l'alimentation sur tous les marchés	Construction d'un magasin de stockage	Disponibilité des céréales sur les marchés	Partenaires, CT	2006-2010	Maire
Manque d'intrants agricoles	Amélioration du cheptel	Disponibilité de l'aliment bétail pour le bétail	Commerce des intrants agricoles	Le bétail est nourrit	Partenaires et CT	2006-2010	Maire

UTILISATION APPROPRIEE							
Manque d'information	Améliorer la santé nutritive de l'homme par une bonne alimentation	Améliorer la consommation des aliments par la population	Sensibilisation et information en matière de santé / nutrition	Les populations sont informées de la valeur nutritive des aliments	Partenaires, CT, radios	2006-2010	Maire
Absence de jardins maraîchers	Améliorer la santé nutritive de l'homme par une alimentation complète	Instaurer une bonne habitude alimentaire	Commerce de légumes	L'alimentation est diversifiée par sa qualité	Partenaires, CT, radios	2006-2010	Maire
Ignorance de la valeur nutritive de l'aliment	Améliorer la santé nutritive de l'homme par une alimentation complète	Instaurer une bonne habitude alimentaire	Formation des leaders communautaires sur la nutrition	Les leaders communautaires peuvent influencer l'habitude alimentaire	Partenaires, CT, radios	2006-2010	Maire
STABILITE							
Enclavement de la commune	Désenclaver la commune	Assurer le ravitaillement des banques	Ravitaillement trimestriel des banques	Les produits sont toujours disponibles sur le marché	Partenaires, CT	2006-2010	Maire
Manque de ressources pour la commune	Assurer la stabilité des produits sur tous les marchés	Disponibilité régulière des produits sur le marché	Création des pistes et routes reliant les grands centres (Niono-Niafunké)	La commune est fournie à tout moment de l'année	ETAT,	2006-2010	Maire

II. SUIVI-EVALUATION : Indicateurs liés aux différentes composantes

Composantes	Activités	Indicateurs	Coût total	Source					Localisation
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	Réhabilitation des vannes et aménagement des mares	Augmentation de la production agricole à 2 000 HA	900 000 000	1	2	3	4	5	Kabara et Tanda
				RRA					
	Achats des équipements agricoles	Augmentation de la production agricole à 100 T/an	6 500 000	PADLT	ANICT	-	-	-	Commune
	Achats matériels et semences pour maraîchage	Augmentation des produits maraîchers	3 000 000	PADLT	ANICT	-	-	-	Commune
	Acquisition matérielle de pêche	Augmentation des produits piscicole à 100 balles /an	5 000 000	PADLT	ANICT	-	-	-	Commune
ACCESSIBILITE	Organisation et formation des commerçants	Présence de la consommation	2 000 000	CSA	-	-	-	-	Commune
	Construction d'un magasin de stockage	Accès facile à la consommation	6 000 000	PADLT	ANICT	-	-	-	Commune
UTILISATION APPROPRIEE	Sensibilisation et information en matière de santé /nutrition	Changement positif dans l'habitude alimentaire	1 000 000	A chercher	-	-	-	-	Commune
	Commerce de légumes	Production de 1T/an	10 000 000	A chercher	-	-	-	-	Commune
	Formation des leaders communautaires sur la nutrition	Bonne habitude alimentaire	1 000 000	A chercher	-	-	-	-	Commune
STABILITE	Création des banques de céréales	2 000 T/an sur le marché	35 000 000	CSA	-	-	-	-	Commune
	Ravitaillement trimestriel des banques	Pas de rupture (50T/semaine)	15 000 000						Commune
	Création des pistes et routes reliant les grands centres (Niono-Niafunké)	Pas de rupture de céréales	A déterminer	ETAT					Commune

III. PROGRAMME ANNUEL

Composantes	Activités	Indicateurs	Coût total	Sources					Localisation
				Commune	Etat	Partenaires			
						PADL	ANICT	3	
DISPONIBILITE	Réhabilitation des vannes et aménagement des mares	Augmentation de la production agricole	900 000 000	Effort physique		RRA			Kabara et Tanda
	Achats des équipements agricoles	Idem	6 500 000	650 000			5 850 000		Commune
	Achats matériels et semences pour maraîchage	Augmentation des produits maraîchers	3 000 000	300 000			2 700 000		Commune
	Acquisition matérielle de pêche	Augmentation des produits piscicole	5 000 000	500 000		4 500 000			Commune
ACCESSIBILITE	Organisation et formation des commerçants	Ravitaillement régulier des populations	2 000 000		2 000 000				Commune
	Construction d'un magasin de stockage	Accès facile à l'alimentation	6 000 000	600 000		5 400 000			Commune
	Commerce des intrants agricoles	Accès facile aux intrants agricoles	10 000 000		10 000 000				Commune
UTILISATION APPROPRIEE	Sensibilisation et information en matière de santé / nutrition	Changement positif dans l'habitude alimentaire	1 000 000	1 000 000					Commune
	Commerce de légumes	Légumes présents sur le marché	10 000 000			10 000 000			Commune
	Formation des leaders communautaires sur la nutrition	Bonne habitude alimentaire	1 000 000		1 000 000				Commune
STABILITE	Création des banques de céréales	Absence de rupture	35 000 000	3 500 000		32 500 000			Commune
	Ravitaillement trimestriel des banques	Pas de rupture de céréales	15 000 000						Commune
	Création des pistes et routes reliant les grands centres (Niono-Niafunké)	Pas de rupture de céréales	A déterminer			100%			Commune

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA SESSION DE PLANIFICATION
DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE (PSA)**

Dianké, le 13 mai 2006

I. Conseillers communaux :

1. Boubacar Aly Sogoba
2. Mamoudou Magha Sagho
3. Sidi Mahamane Fofana
4. Koniba Boré
5. Moussa Maïga
6. Hamadoun Idrissa Traoré
7. Oumar Wangaraba
8. Bekaye Sagho

II. Chefs de villages et de fraction :

1. Idrissa Samaké (Diartou)
2. Kola Boubacar (Sambani)
3. Nouhoun Traoré (Binké)
4. Demba Bocary (Oré-Ceno)
5. Bocari Cissé (Filiki)
6. Mamadou Tangara (Tringa)
7. Atia Tangara (Dialaka)
8. Almahi Ag Kipsi (Bandaré)
9. Ousmane Badra (Thial)
10. Alassane Amadou (Dari)
11. Agali Ag Seyni (Abarchachod)

III. Services techniques et partenaires présents :

1. Yaya Cissé (Conservation nature)
2. Mahamoudou Coulibaly (CSCOM Dianké)
3. Mahamadou Coulibaly (CCC Niafunké)
4. Abdoul Karim Abdel Kader (CCC Niafunké)
5. Mahamane Sidibé (CCC Stagiaire Niafunké)
6. Ousmane H Cissé